Bélarus : A.Loukachenka annonce sa candidature à la présidentielle de 2025

Description

Le président bélarusse en exercice Aliaksandr Loukachenka a annoncé le 25 février qu'il comptait se présenter à la prochaine élection présidentielle, prévue en 2025, et qu'il n'avait aucunement l'intention de partager le pouvoir : « *J'irai, j'irai, j'irai. Dîtes-leur* [à l'opposition en exil, ndlr] *que j'irai ! Et plus le contexte sera compliqué, plus ils tenteront de faire pression sur moi et sur la société et plus rapidement j'irai à ces « élections ». Ne vous inquiétez pas, nous ferons ce qu'il faut pour le Bélarus !* », a-t-il déclaré aux journalistes alors qu'il se trouvait dans un bureau de vote dans le cadre du scrutin législatif et local qui se déroulait dimanche.

Le dictateur, âgé de 69 ans et qui dirige le pays depuis 1994, serait donc prêt à embrasser un septième mandat.

Les élections législatives du 25 février étaient, sans surprise, contrôlées de près, clairement destinées à renforcer la position d'A. Loukachenka. Seuls quatre partis, tous favorables à la politique du président en exercice, avaient été enregistrés : Belaïa Rous, le Parti communiste, le Parti libéral-démocrate et le Parti du travail et de la justice. Une douzaine d'autres partis n'avaient pu être enregistrés.

La dirigeante de l'opposition en exil, Sviatlana Tsihanouskaïa, qui revendique la victoire lors de la présidentielle de 2020, avait appelé au boycott de ce scrutin qu'elle a qualifié de farce. Le message filmé qu'elle est parvenue à diffuser au Bélarus grâce, affirme-t-elle, à d'anciens officiers de la police et des forces de sécurité, aurait été visionné sur environ 2 000 écrans dans des espaces publics.

Au cours de la semaine qui a précédé le vote, A. Loukachenka a allégué sans plus de preuve que certains pays occidentaux préparaient un coup d'État et, à ce titre, a ordonné le renforcement des patrouilles armées dans tout le pays, afin d'assurer l'ordre public. Pour la première fois, des observateurs électoraux de l'OSCE ont été empêchés d'accéder au scrutin.

Sources : *Charter97.org, BelTA, RFE/RL, Reuters, Rosbalt.ru.*

date créée
26/02/2024
Champs de Méta
Auteur-article : Céline Bayou